

- **La prothèse amovible totale ou prothèse adjointe complète:** confection d'appareils chez des patients qui n'ont plus aucune dent. Un appareil en résine amovible remplace les dents absentes, il s'appuie sur les muqueuses et gencives et tient par effet ventouse.
- **La prothèse amovible partielle :** confection d'appareils amovible (en résine ou en métal) chez des patients à qui il manque une partie des dents. Ces appareils s'appuient sur les gencives et sont retenues par des crochets sur les dents restantes.